

ENQUÊTE QUPIA

**Questionnaire pour les patients hospitalisés et les visiteurs
sur la prévention des infections associées aux soins et
le bon usage des antibiotiques - démarche des représentants des usagers -**

N°: _____

INFORMATION SUR LA PERSONNE INTERROGÉE

- Homme ☐ Femme ☐
- Age : _____ ans
- Patient(e) hospitalisé(e) ☐ Visiteur(se) ☐ Patient en consultation ☐
- Spécialité du service :
 - ☐ Médecine (cardiologie, hépato-gastro-entérologie, pneumologie, médecine interne...)
 - ☐ Chirurgie
 - ☐ Maternité/Gynéco
 - ☐ Rééducation
 - ☐ Urgences
 - ☐ Autre



Hygiène des mains

1 – L'établissement vous a-t-il donné des informations concernant l'importance de l'hygiène des mains ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, sous quelle(s) forme(s) ? (plusieurs réponses possibles)

Affiche ☐ Plaque/dépliant ☐ Information orale ☐ Livret d'accueil ☐

autres : _____

2 – Avez-vous des produits hydro-alcooliques* à votre disposition à l'intérieur de l'établissement ?

Oui ☐ Non ☐ Je ne me souviens pas ☐

Si oui, à quel emplacement ? (plusieurs réponses possibles)

chambre ☐ accueil ☐ ascenseur ☐ couloir ☐
entrée du service ☐ flacon donné à l'admission ☐
autre : _____

ARGUMENTAIRE : Lors des soins, l'utilisation du produit hydroalcoolique permet de se désinfecter les mains quand elles sont visuellement propres. Le produit hydroalcoolique est efficace contre la majorité des germes/microbes et évite les infections associées aux soins. En effet, les mains sont le principal moyen de transmission des microbes.

** produit hydro-alcoolique ou PHA ou SHA ou gel antibactérien : solution pour se désinfecter les mains*

3 – Arrive-t-il que des soignants ou autres professionnels n'utilisent pas de produit hydro-alcoolique avant de vous faire un soin ?

Oui ☐ Non ☐ Je n'ai pas fait attention ☐ Non concerné (visiteur) ☐

ARGUMENTAIRE : Selon les recommandations en vigueur, les soignants doivent se désinfecter les mains «IMMÉDIATEMENT» avant et après chaque soin. La désinfection des mains est donc réalisée dans la chambre du patient.

4 – Avez-vous observé des soignants ou d'autres professionnels avec les bijoux suivants : bracelet, montre, bague ou alliance ?

Oui ☐ Non ☐ Je n'ai pas fait attention ☐

ARGUMENTAIRE : Pour avoir une hygiène des mains efficace, les professionnels doivent avoir les mains sans bijoux ni montre (pas d'alliance non plus !), les ongles courts et les avant-bras dégagés (avoir des manches courtes).

5 – Seriez-vous prêt(e) à demander à un soignant s'il s'est désinfecté les mains avec un produit hydro-alcoolique avant votre soin ?

Oui ☐ Non ☐ Peut-être / ça dépend ☐

Si non, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- J'ai confiance dans le personnel soignant ☐
- J'ai peur des conséquences sur mes soins ☐
- Autre raison ☐



Port du masque

6 - Trouvez-vous normal que l'on vous demande, en tant que patient ou visiteur, de porter un masque si vous êtes enrhumé(e) ou si vous toussiez ?

Oui ☐ Non ☐ Sans avis ☐

ARGUMENTAIRE : Le port du masque est recommandé dès l'apparition de symptômes respiratoires, comme lors d'un rhume, d'une grippe ou du Covid. Son utilisation peut être recommandée pour tous, surtout en période épidémique. Pour qu'il protège efficacement, il doit être bien ajusté et touché le moins possible.



Vaccinations

7 – Avez-vous fait un point avec un professionnel de santé (médecin traitant, pharmacien...) sur la mise à jour de vos vaccinations (tétanos, pneumocoque, coqueluche...) au cours de ces dernières années ?

Oui ☐ Non ☐ Je ne me souviens pas ☐

ARGUMENTAIRE : La vaccination permet de renforcer les défenses naturelles du corps, en stimulant la production d'anticorps. Elle aide l'organisme à reconnaître et à détruire les microbes responsables de certaines infections. Elle permet ainsi d'éviter les formes graves. Les recommandations vaccinales sont différentes selon l'âge et l'état de santé.

8 – Seriez-vous prêt(e) à vous faire vacciner contre la grippe cette année ?

Oui je suis prêt(e) ou je suis déjà vacciné(e) ☐ Non ☐

Si oui, pourriez-vous nous donner la ou les raisons ?

- ☐ Pour **me** protéger ☐
- ☐ Pour protéger **mon entourage** ☐
- ☐ Pour me protéger et protéger mon entourage ☐

Si non, pourriez-vous nous donner la ou les raisons (plusieurs réponses possibles) ?

- **Réponse spontanée souhaitée à l'oral** (et à coder par la suite avec les propositions ci-dessous)
- **Si saisie directe sur l'application, l'ordre des propositions change aléatoirement**
 - ☐ J'ai peur des **effets secondaires** / indésirables ☐
 - ☐ J'ai peur de la **piqûre** ☐
 - ☐ J'ai des doutes sur l'**efficacité** du vaccin ☐
 - ☐ J'ai des doutes sur la **sécurité** du vaccin (adjuvant, toxicité...) ☐
 - ☐ J'ai **déjà eu** la grippe alors que j'étais vacciné(e) ☐

- Je ne suis **jamais malade** ☐
- J'ai des **contre-indications** à me faire vacciner ☐
- Je pense que la grippe n'est **pas une maladie grave** ☐
- Je préfère des **solutions alternatives** (homéopathie...) ☐
- Mes proches ou amis me l'ont **déconseillée** ☐
- Je n'ai **pas confiance** en l'industrie pharmaceutique ☐
- J'ai des **raisons religieuses** ☐

Commentaires sur la vaccination (facultatif) :



Bon usage des antibiotiques

9 – « Même si je ne prends jamais d'antibiotiques, je peux quand même acquérir une bactérie résistante aux antibiotiques »

Tout à fait d'accord ☐ Plutôt d'accord ☐ Pas vraiment d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐

ARGUMENTAIRE : Eviter de prendre des antibiotiques inutilement est une très bonne chose, car chaque prise favorise l'émergence de bactéries résistantes. Néanmoins, même si vous ne prenez pas d'antibiotiques actuellement, les bactéries résistantes circulent d'une personne à une autre, par exemple par les mains et les postillons. La résistance aux antibiotiques nous concerne donc tous.

10 – « Quand on prend un antibiotique, cela peut tuer les bonnes bactéries de nos intestins et laisser plus de place aux bactéries résistantes »

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

ARGUMENTAIRE : Chaque prise d'antibiotique contribue à détruire la flore intestinale et seules les bactéries résistantes persistent. Ensuite, si on a une infection, il y a alors plus de risque qu'elle soit résistante aux antibiotiques donc plus difficile à traiter.

11 – « A l'hôpital, dès qu'un patient a de la fièvre, il faut lui donner un antibiotique »

Tout à fait d'accord ☐ Plutôt d'accord ☐ Pas vraiment d'accord ☐ Pas du tout d'accord ☐

ARGUMENTAIRE : A l'hôpital ou en établissement médico-social, comme en ville, il y a **beaucoup de causes de fièvre qui ne sont pas liées à des infections bactériennes**. Les virus [ou des maladies inflammatoires], par exemple, peuvent donner de la fièvre et les antibiotiques ne servent alors à rien.

12 – Savez-vous si vous recevez des antibiotiques actuellement ?

Oui j'en reçois ☐

Je sais que je n'en reçois pas ☐

Non je ne suis pas informé(e) des traitements que je reçois ☐

On m'a parlé de mes traitements mais je ne m'en souviens plus ☐

ARGUMENTAIRE : Les antibiotiques ne sont pas des traitements anodins. Il est essentiel que le patient soit bien informé, avec des explications claires : fréquence des prises, durée, effets indésirables...

13 – « On peut trouver des microbes dans des analyses d'urines sans avoir de symptôme »

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Si oui, il faut traiter avec un antibiotique : Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

ARGUMENTAIRE : Chez les personnes âgées et en particulier chez la femme, c'est tout à fait fréquent et normal d'avoir des bactéries dans les urines. C'est ce qu'on appelle une colonisation des urines. En l'absence de symptôme (brûlures au moment d'uriner, fièvre...), il n'y a alors pas de signe d'infection et aucune nécessité de traitement antibiotique ni de faire des analyses d'urines.

Les urines odorantes ne sont pas, à elles seules, un signe d'infection urinaire.

14 – Savez-vous que vous pouvez déclarer, en tant que patient ou famille, un évènement indésirable survenu pendant votre hospitalisation (dont une infection nosocomiale) via internet ?

Oui ☐ Non ☐

ARGUMENTAIRE : Patients/résidents, famille ou professionnels de santé peuvent signaler un événement sanitaire indésirable (dont les infections associées aux soins) via le site internet signalement.social-sante.gouv.fr. Ces signalements permettent aux autorités sanitaires d'identifier plus rapidement les nouveaux risques et de mieux connaître ceux déjà identifiés mais également de mettre en oeuvre des mesures pour prévenir ou limiter ces risques sanitaires..